

Compte rendu CE Région Paris-Ouest du 29 juillet 2015.

Présents pour la direction : Mme NEUILLY. MME MACHADOT. Mr DEBART

Présent pour la CFDT : Mr BOUCHER

Absentes : MME DACOSTA. MME GUERLE .MME ROUSSILLON. MME ROGOGINE

Avant la réunion Mr DEBART présente Mme Céline Machadot affectée au RS et annonce le départ de Mme VILLEROY qui sera à partir du 1 er septembre affectée à la santé au travail et à la qualité de vie au travail sur RPE et RPO

1)CA du mois de juin 2015.

Moins mauvais que la prévision :- 0,8 sur Juin. Cumul fin juin -0,7.Evolution N-1 : - 0,4.Les membres font remarquer que 32 magasins sont tout de même en négatif.

2) Communication sur la masse salariale du mois de juin 2015.

Cumul 2014 : 38747919. Cumul 2015 : 44047236

3) Point sur les effectifs du 2 eme trimestre 2015 de la région RPO.

Présentation du document

4)Point sur l'amiante au magasin de Voisins le Bretonneux

De nouvelles analyses seront présentées au CHSCT lors d'une prochaine réunion.

5) Consultation des membres du CE sur le bilan HSCT de l'année 2014 de l'établissement RPO.

Présentation du document .Réponse sur certaines demandes des membres du CE et notamment de mettre dans le bilan les AT survenus lors des périodes de travaux .Vote : 11 défavorable et 1 abstention.

6) Point sur le compte 641.Solde que la direction doit au CE.

Une régularisation sera faite.

7) Présentation de l'avenant à l'accord sur l'égalité professionnel.

Présentation du document.

8) Liste des directeurs de magasins et horaires des ouvertures de magasin.

Présentation des documents.

9) Coordonnées de l'inspection du travail concerné par le CE RPO.

La direction dit que ce n'est pas à elle de fournir cet élément.

10) Point sur les visites magasins des membres du CE RPO.

Problème de planning des caissières non fait dans les temps /Non-respect du temps d'habillage et de déshabillage /Heures de fermetures des magasins qui ne sont toujours pas respectées /Entreprises extérieures : Point sur la qualité de service de ces entreprises, sur leurs délais d'intervention. / Point sur les nouvelles presses a cartons qui ne sont pas adaptées aux magasins à gros débit.

11) Information du trésorier et du secrétaire.

Aucune info.

12) Information du président.

-Présentation de l'accord sur l'intéressement collectif
-Point sur les étiquettes électroniques : Un déploiement sera fait sur 3 magasins : MORANGIS/COURBEVOIE/ CROISSY

Fin de la réunion à 12H45.



Vos délégués CFDT



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>